

Le Syndicat Départemental d'Energie accompagne les acheteurs publics

- **Pour l'électricité et le gaz naturel**, il ouvre l'accès, en sa qualité de membre pilote, au groupement d'achat coordonné par le Territoire d'Energie du Tarn – SDET (Syndicat départemental d'énergie du Tarn).  
Au 01/01/2026, 219 membres adhèrent au groupement d'achat.
- **Pour les granulés bois**, il apporte un appui technique et juridique au groupement d'achat coordonné par la commune de Verlhac-Tescou.

## SDE 82 MEMBRE PILOTE : ÉLECTRICITÉ – GAZ NATUREL- Marché 2026

**Pour la fourniture d'énergies à compter du 01/01/2026**, conformément à la délibération du comité Syndical du SDE 82 en date du 08/02/2024, le **SDE 82 est désormais membre pilote du groupement d'achat coordonné par le SDET**, tant sur le gaz naturel que sur l'électricité. Courant 2024, il a donc été proposé aux acheteurs publics du département d'adhérer à ce dernier, et ce sont **219 membres** qui ont rejoint ce groupement.

A compter du 01/01/2026, le SDE 82 en tant que membre pilote, **reste l'interlocuteur des membres de son territoire**.

### Conditions et procédure d'adhésion

- Tout acheteur public Tarn-et-garonnais a la possibilité d'adhérer au groupement de commandes coordonné par le SDET et dont le SDE 82 est membre pilote : collectivités locales, intercommunalités, établissements publics de santé, scolaires et sociaux...
- **Le SDE 82, membre pilote, agit en tant que référent départemental.**
- Une demande d'adhésion formelle doit parvenir au SDE 82 Membre Pilote (qui en informe le SDET Coordonnateur) qui transmet en retour la convention constitutive et un modèle de délibération.
- Les modalités de fonctionnement du groupement d'achat sont fixées dans la convention constitutive.
- L'acheteur public membre du groupement s'assure de la bonne exécution des marchés (communication des besoins, paiement des factures etc.)
- Le SDE 82 attribue un numéro de membre au nouvel adhérent ;
- La durée d'adhésion est illimitée. Néanmoins, le retrait reste possible (doit être notifié par écrit avec accusé de réception auprès du Membre pilote), et prendra effet en fin d'exécution du marché auquel participe le membre.

### Quelques chiffres pour 2026

#### 219 Membres

Communes : 174

Collèges : 15

Syndicats : 8

Communautés de Communes : 8

CCAS : 4

EHPAD : 3

Conseil Départemental, Centre de gestion, CIAS, Communauté d'Agglomération, TGH, Mutualité, SDIS

### Accès à l'offre groupée

La décision d'adhésion peut intervenir à tout moment.

Toutefois, elle ne portera effet que pour les achats groupés intervenant au terme de l'accord-cadre en vigueur \*

### Répartition par type d'énergies

Électricité : 187 membres - Électricité et Gaz : 29 membres - Sans fourniture : 3 membres

\* Accord-cadre ACN2024achamete, ayant pris effet du 01/01/2026 au 31/12/2028

## Le rôle de chacune des parties

	<u>Coordonnateur/Membre Pilote</u>	<u>Acheteur public</u>
<b>Préalablement au lancement de la consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fige à une date butoir la liste des membres participant à la consultation (au moins 6 mois avant l'entrée en vigueur du marché)</li><li>• Lance le recueil des besoins : contacte tous les membres</li><li>• Centralise les données saisies par les acheteurs publics dans un logiciel dédié</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Saisit dans le logiciel dédié tous les points de livraison et leurs caractéristiques (sans omission, l'acheteur étant responsable de la complétude de son dossier)</li><li>• Indique son choix d'opter ou non pour de l'électricité 100 % verte</li></ul>
<b>Consultation et attribution</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Met en concurrence les fournisseurs (sous forme d'un accord-cadre et d'un ou plusieurs marchés subséquents)</li><li>• Attribue et notifie les marchés</li></ul>	
<b>À l'entrée en vigueur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informe les membres de l'attribution des marchés</li><li>• Organise une réunion d'information avec les fournisseurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préalablement à la bascule, actualise le patrimoine auprès du fournisseur par ajout ou suppression de points de livraison</li></ul>
<b>Exécution du marché</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagne les adhérents dans la relation avec leur fournisseur</li><li>• Transmet les pièces contractuelles à l'acheteur public</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifie la cohérence des index en rapprochant la dernière facture du marché échu et la première du nouveau marché</li><li>• Procède au paiement des factures</li><li>• Ajoute, supprime ou modifie les points de livraison en cours de marché</li></ul>

## GRANULES BOIS

### Conditions et procédure d'adhésion

- Tout acheteur public intéressé se fait connaître auprès du coordonnateur, qui le réoriente vers le SDE 82 pour la gestion administrative de son dossier.
- **L'acheteur signe la convention d'adhésion avec la commune Verlhac-Tescou, coordonnateur du groupement.**
- Les services du Syndicat rédigent l'ensemble des pièces pour le compte du coordonnateur et assurent le recueil des besoins.
- Chaque année, la commune de **Verlhac-Tescou**, lance une consultation, adjuge le marché, le notifie et en informe les membres du groupement.
- Chaque adhérent exécute le marché : il gère ses commandes et procède au paiement des factures.
- Les frais de publication du marché, à la charge du coordonnateur, sont proratisés au regard des dépenses et selon les membres participants à la consultation.
- L'adhésion peut intervenir à tout moment mais l'accès à l'offre groupée ne sera possible qu'au terme du marché en cours.

### Périmètre de l'offre groupée

La commune de Verlhac-Tescou, coordonne, avec l'appui du SDE 82, le groupement de commandes portant sur la fourniture et la livraison de combustible de type granulés bois. L'objectif est de coupler un approvisionnement sécurisé de qualité avec l'efficacité de la commande publique par effet de volume.

## CONTACTS

### Groupement d'achat d'électricité et de gaz

**Lisa Angelino**  
Cheffe du service  
Evaluation des politiques publiques

**Kenza Combes**  
Adjointe à la cheffe de service  
05 63 21 09 29  
achat.energie82@sde82.fr

### Groupement d'achat de granulés bois

**Sébastien Chevet**  
Chef du service  
Transition Energétique

**Magali Pezous**  
Gestionnaire administrative  
05.63.21.09.00  
m.pezous@sde82.fr